



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Melun, le 20/04/21

Communiqué de presse

Plan "15 000 nouvelles places" : un nouvel établissement pénitentiaire de 1 000 places à Crisenoy

Le préfet de Seine-et-Marne se félicite de l'annonce par le Premier ministre du choix de Crisenoy parmi les sites retenus dans le cadre du plan national "15 000 places" qui verra la construction d'une tranche de 8 000 places supplémentaires de prison d'ici 2027.

La création de ce nouvel établissement de 1000 places en Seine-et-Marne permettra de répondre à de nouveaux besoins et également de concrétiser le projet de déménagement du centre de détention de Melun situé sur l'île Saint-Étienne. Le choix du site de Crisenoy, sur une parcelle d'une vingtaine d'hectares dans le secteur de la Zac des Bordes, répond à un ensemble de critères (proximité du TGI de Melun, disponibilité de terrains à aménager, intégration dans une future zone d'activité permettant des synergies notamment en termes de transports en commun) qui ont été examinés lors de plusieurs réunions en préfecture avec les élus concernés, en présence des responsables de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ).

Ce travail de concertation avec l'ensemble des parties se poursuivra, étapes par étapes, tout au long du processus qui verra l'ouverture de cet établissement en 2027.

**Cabinet du Préfet
Bureau de la communication interministérielle**

12, rue des Saints-Pères
77000 Melun
www.seine-et-marne.gouv.fr

@Prefet77

